

BTS ASSURANCE

*En association avec la CCI de la Corrèze
pour la poursuite en alternance*



Si vous cherchez un enseignement supérieur qui offre de réelles chances de déboucher sur un métier et si vous êtes attaché(e) à des conditions d'études à taille humaine alors nous vous invitons à prendre connaissance de cette fiche de présentation.

Une formation en deux ans pour se préparer à être un technicien supérieur « Assurance ».

Le secteur de l'assurance a connu ces dernières années, outre l'évolution législative et réglementaire notamment européenne, un véritable bouleversement tant au niveau de la demande et de l'offre d'assurance qu'au niveau des intervenants sur le marché. L'activité d'assurance comme de réassurance se développe dans un contexte international.

L'évolution du niveau d'exigence de la clientèle, conjuguée à une concurrence accrue notamment en raison de la multiplication des intervenants dans le secteur (banque, vente à distance...) a profondément modifié le marché de l'assurance. En effet, celui-ci est passé d'une « logique de l'offre », essentiellement basée sur le produit, à une « logique de la demande », qui part du client, prenant en compte ses besoins, pour aboutir à une offre de services personnalisée. Cette offre est, par ailleurs, susceptible de contenir des produits financiers.

Il convient de noter le développement de l'activité bancaire dans le cadre des filiales d'entreprises d'assurances. Les mutations ont favorisé la transformation des entreprises d'assurances. Chaque collaborateur, quelle que soit la nature de son activité, doit prendre en compte la dimension client. Ces évolutions se traduisent par une élévation du niveau de qualification des personnels du secteur de l'assurance, ainsi que par une diversification des compétences nécessaires à ses activités.

En conséquence, le titulaire du BTS Assurance est appelé à exercer des activités à caractère commercial, technique et de gestion, de la souscription au règlement, en assurance de biens et de responsabilité ou en assurance de personnes, en relation avec tous types de clients.

Ces emplois, de nature technique, comportent une importante dimension de conseil et de relation avec la clientèle, et s'appuient fortement sur les technologies de l'information et de la communication.

Les domaines d'activités du titulaire du BTS Assurance s'articulent autour de 4 axes majeurs :

- informer et conseiller le client ou le prospect
- participer à l'élaboration d'une offre de produits et/ou de services pour chaque client ou prospect
- gérer de manière personnalisée les contrats
- contribuer à la fidélisation des clients et au développement du portefeuille.

Le diplôme du BTS Assurance, en terme de polyvalence des compétences, comme en terme de technicité et de gestion de la relation client, correspond pleinement aux attentes actuelles des recruteurs. C'est également la formation la plus demandée par les professionnels.

« Un diplôme qui a la côte auprès des recruteurs »

RECRUTEMENT - PROFIL

Etre titulaire du baccalauréat L, E.S., S.T.G. ou S

Avoir et développer :

- Des qualités personnelles telles que :

- une bonne culture générale
 - le sens de la communication et de la négociation
 - le sens des responsabilités
 - la capacité de travailler en équipe
 - la rigueur et le souci de la qualité du service
 - des capacités d'analyse et de synthèse
 - l'adaptabilité, la réactivité, la discréetion, la disponibilité
 - l'autonomie dans les limites de la délégation
 - le sens de l'organisation et le sens des priorités
 - la volonté d'enrichir en permanence ses connaissances et de développer ses compétences
 - une bonne expression, écrite et orale, et une bonne présentation.
 - l'autonomie dans les limites de la délégation
- Des compétences générales et professionnelles acquises pendant les 2 ans de formation selon le contenu ci-dessous.

HORAIRES HEBDOMADAIRES

DISCIPLINES	1ère ANNEE	2ème ANNEE
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES		
Culture générale et expression	3h	3h
Langue vivante étrangère 1 (anglais, espagnol, allemand, portugais, italien)	3h	3h
Environnement économique juridique et managérial de l'assurance	4h	4h
Communication et gestion de la relation client	4h	4h
Techniques d'assurances	12h	12h
Projets professionnels appliqués	3h	3h
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS		
Accès en autonomie au laboratoire informatique et communication	3h	3h
Langue vivante 2 (anglais, espagnol, allemand, portugais, italien)	2h	2h
TOTAL - Enseignements obligatoires	29 h	29 h
TOTAL - Enseignements facultatifs	5 h	5 h

Pour les élèves non issus de la série Sciences et Technologies de la Gestion (STG), l'horaire d'enseignement en 1ère année sera accru de 3h hebdomadaire. Cet horaire sera consacré aux enseignements d'"environnement économique, juridique et managérial" de base, à la "communication et gestion de la relation client".

Le contenu de la formation s'oriente autour d'un ensemble de compétences réparties en 3 grandes familles :

- les compétences générales
- les compétences techniques et juridiques,
- les compétences relationnelles

"Le B.T.S. Assurance, outre une formation polyvalente solide de base professionnalise les étudiants durant les deux ans au travers de stages en milieu professionnel et de projets professionnels appliqués"

STAGES - PERIODES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Les étudiants du BTS « Assurance » doivent accomplir des stages à temps plein dans des établissements du secteur afin de compléter leur formation par l'expérience des pratiques professionnelles. Les stages ont pour objectifs de sensibiliser les étudiants aux réalités de l'entreprise et de leur faire acquérir des qualités relationnelles, des

attitudes, des comportements professionnels ainsi que de développer le sens des responsabilités par l'adaptation aux exigences de l'emploi.

Les stages sont obligatoires et font partie intégrante de la formation. Pendant leurs stages, les élèves ont le statut d'étudiant-stagiaire et restent sous la responsabilité de l'établissement scolaire.

Les étudiants effectueront au total 12 semaines de stage réparties sur les deux années de formation et se verront confier des activités d'assurance conformément aux objectifs du BTS.

« Une formation en adéquation avec les besoins de la Profession et les réalités de l'entreprise »

PROJETS PROFESSIONNELS APPLIQUES

Les projets professionnels appliqués concourent à la professionnalisation des étudiants. L'objectif consiste à mettre en pratique dans le cadre de relations étroites et de partenariats avec les milieux professionnels, les compétences techniques, comportementales, ainsi que les connaissances acquises dans la formation.

Ces projets sont développés individuellement ou en groupe sous la responsabilité des équipes pédagogiques et se déroulent pour tout ou partie en entreprise lorsque les conditions le permettent, ou à défaut, dans l'établissement scolaire.

*La qualité « plus »
LE PROFESSIONNALISME*

UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LES PROFESSIONNELS DE L'ASSURANCE

Des actions de partenariat, sous diverses formes, pourront être menées avec les professionnels de l'assurance afin d'apporter aux étudiants une culture professionnelle développée en phase avec les réalités des métiers de l'assurance et avec ses évolutions par des contacts directs d'échanges.

« Un partenariat avec les professionnels de l'assurance »

LES DEBOUCHES

Le diplômé du B.T.S. Assurance par sa formation polyvalente pourra travailler le plus souvent dans :

- des entreprises d'assurance et de réassurance,
- des agences générales d'assurance,
- des cabinets de courtage d'assurance et/ou de réassurance,
- des cabinets d'expertise en assurance,
- des départements de gestion des risques et assurance,
- des entreprises industrielles, ou commerciales,
- des collectivités territoriales

« Au-delà de votre formation, c'est votre insertion professionnelle que nous voulons réussir »

POURSUITE D'ETUDES

- Responsable de développement commercial (Bac +3 avec cycle dédié aux collaborateurs d'agences générales d'assurances) - CCI de Brive [Nouveauté]

- Licence professionnel - Assurance Banque Finance
 - Economie, gestion, communication - IUT Niort
 - Assurance, banque, finance - IUT Rodez
 - Economie, gestion, management - Université Clermont-Ferrand
- Maîtrise des Sciences et Techniques
 - Politique et droit de l'assurance - Université de Poitiers
 - Actuariat-Dommages-Santé - Université de Poitiers
- Maîtrise des Sciences de gestion
 - Mention gestion des risques - Université de Strasbourg I
- IUP - Diplôme Ingénieur Maître - Banque-Finance-Assurance
 - Option Banque et Assurance - Université Lille III
 - Option Banque-Finance-Europe - Université de Nantes
 - Option Finance - Université de Cergy-Pontoise
 - Option Gestion du patrimoine - Université de Caen
 - Option Gestion du patrimoine - Université de Paris IX
 - Option Gestion financière - Université de Paris I
 - Option Industries et finances internationales - Université de Paris XIII
 - Option Affaires et finances internationales - Université de Marseille II

INSCRIPTIONS

**Il est impératif de s'inscrire sur
www.admission-postbac.fr**
L'admission se fait sur examen du dossier

**Etablissement habilité à recevoir les bourses :
 départementales, nationales et d'enseignement supérieur**

www.admission-postbac.fr
> 4 étapes
à ne pas manquer
20 janvier
OUVERTURE
DE LA PROCÉDURE

Étape 1

J'ouvre un dossier électronique et saisis mes voeux de formation par ordre de préférence (date limite : 20 mars).

Je remplis le dossier complémentaire d'orientation active. J'imprime mes fiches de candidature.

Étape 2

Je constitue un dossier papier pour les formations qui me demandent (date limite d'envoi : 2 avril).

Du 6 au 9 mai, je m'assure que les dossiers ont été reçus. Je peux modifier le classement de mes voeux jusqu'au 31 mai.

Étape 3

À partir du 12 juin, je consulte les 1^{re} propositions d'admission et je donne ma réponse.

Si je n'ai reçu aucune proposition d'ici le 26 juin, je poste sur les places vacantes (du 27 juin au 15 septembre).

Étape 4

Le bac en poche, je m'inscris dans l'établissement pour la formation obtenue.

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août